



COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPÉENNES



COMMISSION CHARGÉE
DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Paris, le 15 janvier 2009

Monsieur le Président,

La XL^e réunion de la Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires (COSAC) s'est réunie à Paris, dans l'hémicycle du Sénat, les 3 et 4 novembre 2008.

En plus d'un débat concernant l'application du principe de subsidiarité qui, en vertu des traités, rentre dans le champ de compétences de la COSAC, les travaux ont porté sur quatre sujets : la mise en œuvre de la présidence française de l'Union, la sécurité énergétique de l'Union et des États membres, les moyens de rapprocher l'Europe des citoyens et, enfin, l'association des parlements nationaux à la construction de l'espace de liberté, de sécurité, de justice, en présence notamment du Vice-président de la Commission, Jacques Barrot.

Les échanges au cours de ces deux journées ont été très constructifs, aux yeux des parlementaires présents comme des personnalités invitées à intervenir.

Comme vous le savez, la COSAC peut adresser aux institutions de l'Union européenne toute contribution qu'elle juge appropriée sur les activités législatives de l'Union, conformément aux dispositions du protocole sur le rôle des parlements nationaux du traité d'Amsterdam. Nous avons donc le plaisir de vous faire parvenir, jointe au présent courrier, la contribution adoptée par la XL^e COSAC.

Par ailleurs, les travaux de la COSAC de Paris ont fait l'objet d'un compte-rendu dont nous vous adressons également un exemplaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Hubert HAENEL

PJ

Pierre LEQUILLER

Monsieur José Manuel BARROSO
Président de la Commission européenne
COMMISSION EUROPÉENNE
200 rue de la Loi
B - 1049 BRUXELLES